

ApsyNews

La lettre d'information trimestrielle d'Apsynet

Numéro 12 - octobre 2005

Sommaire

- **Edito** 1
Une rentrée scolaire riche en nouveautés
- **Parole de Client** 2
Le contrôle des licences logicielles dans la démarche ITIL
- **Apsynet A propos de...** 3
L'acquisition de KDD
- **Espace Produit** 3
Les licences logicielles
- **Espace Support** 4
Création d'une alarme sur un logiciel interdit
- **Zoom sur les Versions** 4

Edito

Une rentrée scolaire riche en nouveautés



Cette rentrée scolaire est riche en nouveautés pour Apsynet :

Une acquisition, une nouvelle structuration de l'offre, une nouvelle version de notre suite logicielle.

Cet été a pour nous été studieux puisque qu'il voit la conclusion du rapprochement avec la société KDD. En effet après plusieurs années de partenariat, nos chemins s'étaient un peu éloignés, KDD se concentrant sur les régions françaises et un segment de plus petites entreprises. C'est d'ailleurs ce qui nous a finalement rapprochés, KDD nous ayant rejoint depuis le 1^{er} août pour renforcer notre présence par le biais de son réseau sur la France.

Dans une philosophie différente, j'avais constaté à l'écoute de nos clients, que la simple vision des caractéristiques techniques d'un parc n'était plus suffisante pour en assurer la gestion. Aujourd'hui les ordinateurs doivent s'intégrer dans la structure de l'entreprise et se raccrocher aux référentiels existants.

C'est donc ainsi que tout naturellement Cim Intranet Suite est devenu CDC Technical.

C'est aussi pour la même raison qu'il est désormais très simple et très économique d'en étendre le périmètre à la gestion financière ou au help desk.

Et enfin, nous avons aussi profité de cet été pour finaliser une version 2.7 dont les ajouts fonctionnels sont majeurs :

En premier lieu, une offre unique sur le marché (disponible dès CDC Technical) capable instantanément de caractériser les licences logicielles et qui, associée à Cim Software Usage, permet de détecter les sources d'économies disponibles.

Mais aussi un système de synchronisation permettant d'exploiter toutes les sources d'informations disponibles depuis CDC, de l'annuaire LDAP à votre ERP, en passant par les logiciels de télédistribution ou la messagerie interne.

Et enfin tout un ensemble d'enrichissements (portail web, demande utilisateur, création de tickets par email) destiné à offrir un accès aux données et un meilleur service d'assistance à tous vos utilisateurs.

Olivier Piochaud
PDG d'Apsynet

Apsynet
Siège Social
15, rue du Vieux Pont
92000 Nanterre
Tél. : 01 55 17 21 31
Fax : 01 55 17 21 33

Agence Méditerranée
Route de St Maximin
Dom. des Seigneuries
13530 Trets
Tél. : 0820 00 01 71
Fax : 0820 87 25 45

contact@apsynet.fr
www.apsynet.fr



Parole de Client

Le contrôle des licences logicielles dans la démarche ITIL au service de la sécurité ferroviaire

CSEE Transport, dont le siège social est installé aux Ulis en Région Parisienne, est filiale du groupe Ansaldo Signal, le leader mondial des systèmes de signalisation, de contrôle-commande et de supervision ferroviaire, notamment pour la grande vitesse. En 2004, CSEE transport compte 620 personnes réparties sur 6 sites (2 en France et 4 à l'étranger) et réalise un chiffre d'affaires consolidé de 110,5 millions d'Euros, dont 60% à l'export.

Le parc machines géré par le siège social est réparti sur 3 sites, Les Ulis, Riom (Puy-de-Dôme) et Madrid, et comporte plus de 650 machines sous Windows 2000 XP, 20 serveurs NT 2000 et 2003, et près de 15 serveurs Unix VMS.

Carl Chevalerias, responsable du groupe « Services Utilisateurs » de 8 personnes aux Ulis, a pour mission notamment de gérer le parc des PC et des logiciels et d'assurer les prestations s'y rattachant. Il a souhaité fin 2001 mettre en place une solution intégrée d'inventaire, de gestion de parc, de suivi des licences et de Help Desk. Les différents outils utilisés à l'époque étaient soit inappropriés, soit obsolètes et ne communiquaient pas entre eux.

« La génération d'alertes et l'envoi automatique de mails lors de changements susceptibles de mettre en péril la sécurité de l'entreprise s'inscrit dans notre démarche de suivi des recommandations ITIL »

« Nous recherchions un outil unique nous permettant de connaître et gérer avec précision notre parc informatique (matériel et logiciel) pour mettre en place une gestion des appels et des incidents plus productive, mais aussi renforcer notre politique de sécurité vis-à-vis des licences logicielles » explique Carl Chevalerias.

Depuis novembre 2002, CSEE transport utilise au quotidien la solution Cim DataCenter pour l'inventaire et la gestion du parc (matériel et logiciel), des appels et des interventions, ainsi que pour le suivi des licences logicielles. Ayant entamé par la suite une démarche d'amélioration des processus, Carl Chevalerias s'appuie sur les recommandations ITIL pour anticiper les incidents liés à des causes connues, gérer leur prise en charge et leur résolution. Les risques liés aux

logiciels ont notamment été pris en compte. Ainsi, les automates mis en place signalent toute défaillance de ce type, lors de l'installation d'un logiciel non-conforme, ou en cas d'absence (ou de désactivation) de logiciels indispensables à la protection de certains postes. Le suivi des licences logicielles permet par ailleurs de mettre plus aisément en regard les licences installées et celles effectivement acquises.

« La génération d'alertes et l'envoi automatique de mails lors de changements susceptibles de mettre en péril la sécurité de l'entreprise s'inscrit dans notre démarche de suivi des recommandations ITIL » explique Carl Chevalerias.

C'est aussi dans cette démarche que le groupe « Services Utilisateurs » utilise le module Help Desk de Cim DataCenter. Il lui permet de gérer les interventions, de la réception de l'appel à sa clôture, en passant par les interventions et le suivi par mail, y intégrant une évaluation, faite par l'utilisateur, du niveau de qualité du service.

« Cim DataCenter est pour nous un outil stratégique, il nous permet d'unifier au sein de CSEE Transport certains processus métier du Service Informatique en tenant compte de bonnes pratiques ITIL (gestion des logiciels, du parc matériel, des incidents...) » conclut Carl Chevalerias.

DSC.

ApsyNet
Siège Social
15, rue du Vieux Pont
92000 Nanterre
Tél. : 01 55 17 21 31
Fax : 01 55 17 21 33

Agence Méditerranée
Route de St Maximin
Dom. des Seigneuries
13530 Trets
Tél. : 0820 00 01 71
Fax : 0820 87 25 45

contact@apsynet.fr
www.apsynet.fr



Si vous souhaitez nous apporter votre témoignage lors d'une prochaine édition de l'Apsynews, vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse apsynews@apsynet.fr.

Apsynet A propos de...

L'acquisition de KDD

Le 1^{er} août dernier, Apsynet a acquis la société KDD, éditeur français spécialisé dans la gestion de parc depuis 1994 avec la solution Park Administrator.

De nombreux indicateurs nous laissant envisager de prochaines concentrations sur ce marché, nous avons souhaité être des précurseurs dans ce domaine. Les récentes annonces dans la presse ont d'ailleurs confirmé la justesse de cette analyse.

Grâce cette opération, Apsynet offre à ses clients une nouvelle preuve de son dynamisme, jusqu'alors surtout identifié par les évolutions de ses technologies.

Aujourd'hui, cette acquisition apporte à Apsynet de nouveaux atouts pour vous accompagner et répondre au plus juste à vos demandes, plus de parts de marché (600 nouvelles références), une couverture géographique renforcée et de nouveaux collaborateurs qualifiés.

Cette équipe, parfaitement connue d'Apsynet pour avoir été pendant des années un partenaire privilégié, a déjà réussi son intégration dans la structure.

Nous leur souhaitons donc la bienvenue.

ELO.

Espace Produit

Les licences logicielles

Les logiciels installés sur un ordinateur sont une source de dépenses qui au delà de la valeur d'achat entraîne bien souvent des coûts récurrents d'assistance, de maintenance, ou de mise à jour. On peut donc y voir un vivier potentiel d'économies par une juste attribution des logiciels aux utilisateurs.

Apsynet est depuis toujours un spécialiste de l'identification des parcs logiciels et depuis maintenant 3 ans de la mesure de leur utilisation. C'est pourquoi il nous a semblé logique d'aller jusqu'au bout de la démarche pour intégrer une solution complète de gestion des licences.

La licence logicielle **compare** et **alerte** quant aux différences entre les **volumes acquis** et la **mesure automatique** fournie par les installations logicielles.

La décision à prendre peut alors être guidée par les **informations d'utilisation réelle** du produit, fournies par Cim Software Usage, sur chacune des machines. Cela pour décider d'un renouvellement de maintenance, d'une migration, de la désinstallation de licences inutilisées ou de l'achat de licences supplémentaires.

OP.

Apsynet
Siège Social
15, rue du Vieux Pont
92000 Nanterre
Tél. : 01 55 17 21 31
Fax : 01 55 17 21 33

Agence Méditerranée
Route de St Maximin
Dom. des Seigneuries
13530 Trets
Tél. : 0820 00 01 71
Fax : 0820 87 25 45

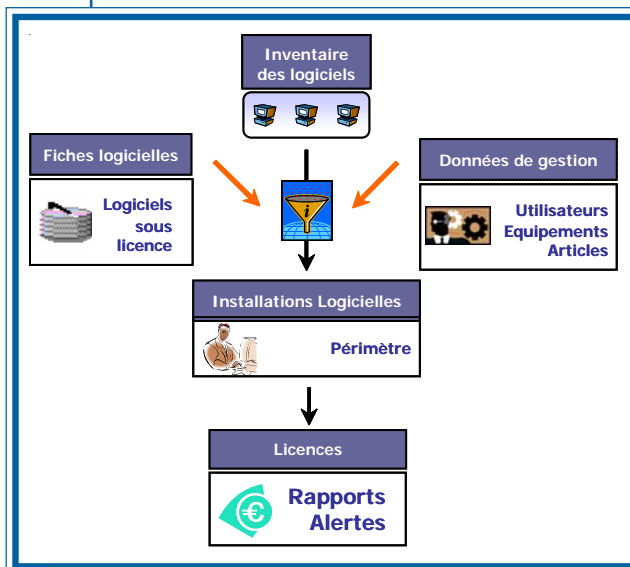
contact@apsynet.fr
www.apsynet.fr



Concrètement sur la base de l'inventaire, un premier processus permet la création des objets « installations logicielles ». Ceux ci correspondent à l'installation d'un **logiciel** sous licence sur la **machine** d'un **utilisateur** dans une **localisation** donnée.

Sur la base de ces éléments, il est alors possible de regrouper les « installations logicielles » au sein de « licences logicielles ». Ces « licences logicielles » permettent de suivre la présence d'un **produit** dans le cadre d'un **périmètre** de mesure.

Le périmètre étant librement défini par l'utilisateur en fonction de critères tels que le fournisseur du matériel, le service de l'utilisateur ou la localisation géographique de la machine.



Espace Support

Création d'une alarme sur un logiciel interdit

Comment identifier les machines qui possèdent des logiciels interdits et être averti via un e-mail

1ère étape : définir les logiciels interdits

Pour distinguer les logiciels interdits de ceux autorisés, une des méthodes consiste à renseigner un champ des fiches logicielles.

Par exemple le champ *Type de Licence* pourra avoir la valeur « interdit » pour les logiciels non autorisés.

Vous pouvez renseigner ce champ sur une sélection multiple de logiciels en utilisant la requête *Par Type de Licence* fournie dans le kit *Création d'alarme sur logiciel interdit*.

2ème étape : identifier les machines ayant un logiciel interdit

Il faut pour cela créer une requête avec pour modèle de départ « Machine » et un filtre sur le champ personnalisé.

Dans notre exemple, il s'agit donc de faire un filtre sur le champ *Type de licence* = « interdit ». Grâce à la requête *Machines avec logiciels interdits* fournie dans le kit *Création d'alarme sur logiciel interdit*, vous identifiez immédiatement les machines incriminées.




3ème étape : créer une alarme

Pour être averti par mail de façon régulière des machines ayant un logiciel interdit, vous devez créer une alarme passive. Elle doit être paramétrée pour s'appuyer sur la requête de filtre créée à l'étape précédente.

Cette alarme se déclenchera pour chaque machine, tant que celle-ci disposera l'un logiciel interdit. Pour vous aider dans la création de l'alarme, vous pouvez consulter le document «*Création d'alarme*» fourni dans le kit *Création d'alarme sur logiciel interdit*.

Vous pouvez télécharger le kit d'installation *Création d'alarme sur logiciel interdit* à l'adresse www.apsynet.fr/utilitaires/KIT_ALI.ZIP.

Il comprend :

-  Un *readme.txt* qui décrit les pré requis et la procédure d'installation.
-  Deux requêtes à importer : *Par type de Licence.cfg* et *Machines avec logiciels interdits.cfg*.
-  Un document Word *Création d'alarme.doc* reprenant pas à pas la création de l'alarme.

AMD.

Retrouvez dans cette rubrique quelques supports généralistes réalisés par notre équipe technique. Pour plus de détails, envoyez vos demandes à support@apsynet.fr

Apsynet
Siège Social
15, rue du Vieux Pont
92000 Nanterre
Tél. : 01 55 17 21 31
Fax : 01 55 17 21 33

Agence Méditerranée
Route de St Maximin
Dom. des Seigneuries
13530 Trets
Tél. : 0820 00 01 71
Fax : 0820 87 25 45

contact@apsynet.fr
www.apsynet.fr



Zoom sur les Versions

PRODUITS

Cim DataCenter	2.7.0.1
CDC Technical	2.7.0.1
CDC Asset Managem.	2.7.0.1
CDC Help Desk	2.7.0.1
e-CDC/eDataCenter	2.7.0.1
Modèles CDC	3.10
Cim Intranet Suite	2.7.0.1
eServices	2.7.0.1

DICTIONNAIRES

Dic. Logiciels du marché (comp. 2.5 & +)	octobre 05
Base de classification des prod. (comp. 2.2 & +)	octobre 05
Table de détection des cartes PCI	février 05
Table de détection des modèles IBM	octobre 05

MODULES D'INVENTAIRES

Mac OS 9	2000	du 24/06/03	
Mac OS X	2600	du 14/09/05	
Linux (nouveau 2.2 & +)	26.LX	du 23/09/05	
Windows	2.8	du 03/10/05	PLV.

Si vous détenez une licence Apsynet avec un contrat de maintenance en cours, il vous suffit d'envoyer un fax au 01 55 17 21 33 ou un email à contact@apsynet.fr avec vos coordonnées complètes et le numéro de votre licence actuelle. Un CD-Rom vous parviendra alors dans les plus brefs délais. Sinon, contactez le service commercial qui vous fournira les informations tarifaires sur les licences ou les mises à jour.